



## **GESTION DE CRISE COVID-19**

### **Lettre d'information du Maire / édition n°7**

**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE  
NE BAISSONS PAS LA GARDE**



Chère Gonfrevillaise, Cher Gonfrevillais,

**Sauf nouvelle annonce gouvernementale aujourd'hui, lundi débute une nouvelle période dans la gestion de la crise sanitaire qui nous affecte. Lundi débute le déconfinement progressif auquel nous sommes soumis depuis le 16 mars.**

**Mais lundi ne marque pas le retour à la normale dans nos vies quotidiennes, nos relations et nos déplacements. Bien au contraire. Jusque début juin au moins, il convient de retenir surtout la notion de progressivité, donc de prudence, à la notion de déconfinement.**

Le virus demeure actif, menaçant et appelle au maintien de la mobilisation de tous.

D'abord pour nous protéger et protéger nos proches, comme toutes celles et tous ceux qui nous approchent, et en particulier les personnes les plus vulnérables.

Ensuite pour ne pas subir d'ici quelques semaines un retour au confinement généralisé marquant un nouveau pic de contamination.

Enfin parce que toute personne qui sera dépistée au cours de cette période sera isolée et entrainera un dépistage, et éventuellement un isolement, des gens qu'elle aura côtoyés. Début juin, l'Etat s'est engagé à réaliser un nouveau point d'étape, accompagné de nouvelles décisions pour poursuivre, ou non, ce déconfinement progressif.

**Toutes ces raisons nous poussent à vous encourager à rester au maximum à domicile, à limiter vos sorties et déplacements, et à respecter en toute circonstance les consignes sanitaires.**

Toute personne dispose du droit à bénéficier des mesures de chômage partiel pour ne pas retourner sur son lieu de travail, pour garde d'enfants (même si les écoles sont réouvertes partiellement) ou parce qu'elle estime être fragile sur le plan de sa santé.

Les équipements municipaux comme nos services (en dehors de ceux mobilisés pour les services prioritaires auxquels s'ajoutent désormais les écoles) demeureront fermés jusque début juin au moins. En revanche, ils restent disponibles par téléphone, par messagerie et sur rendez-vous fixé au préalable par téléphone.

**Quant à la distribution des masques de protection dont nous avons décidé d'équiper gratuitement chaque Gonfrevillais de plus de 12 ans. Nous avons dû nous résoudre à la débiter cette semaine uniquement pour les personnes de 60 ans et plus, car la commande passée début avril n'a pas été livrée entièrement.**

Nous devrions disposer du complément commandé prochainement. Vous n'avez aucune démarche à accomplir, nous vous livrerons à domicile (et pour les collégiens, l'Education Nationale s'en charge).

Je suis en colère sur cet aspect de la gestion de crise !

Car au delà des changements de position du Gouvernement que nous subissons depuis le mois de mars sur cette question des masques, je constate que les commandes publiques passées par les collectivités dans les temps pour se conformer à l'annonce présidentielle de permettre à chaque Français de disposer d'un masque à partir du 11 mai, ne seront pas entièrement honorées à cette date.

Alors que les commandes privées, des grandes surfaces notamment, le sont pour être vendues. Le Gouvernement aurait dû réquisitionner les stocks destinés à la vente pour satisfaire les distributions gratuites via les communes. Encore une fois il a laissé les logiques de l'argent l'emporter sur les nécessités d'intérêt général. C'est scandaleux.

**Cette nouvelle période qui s'ouvre nous appelle encore une fois à nos responsabilités individuelles et collectives. Elle nous appelle toujours à la bienveillance, à la compréhension et à la solidarité.**

**C'est long, c'est fastidieux, c'est anxiogène mais la santé demeure notre priorité absolue. Je sais que vous partagez cette nécessité.**

Respectueusement,

Le Maire,  
**Alban Bruneau**

**Nous limitons l'ouverture de nos services au strict nécessaire (administration générale, Etat-civil, Centre communal d'action sociale CCAS, centre de loisirs, services en lien avec les écoles, propreté, sécurité, communication/information).**

Pour toute question, un numéro unique est à votre disposition : **02.35.13.18.00**  
Contactez-le avant d'être convié à vous rendre en mairie.

Concernant votre santé et celle de vos proches, il est important de vous conformer aux directives sanitaires. Pour toute question, **vous pouvez contacter le : 0.800.130.000**

## **Point de situation au jeudi 7 mai**

### **POINT SUR LES MASQUES**

Sur la commande des communes groupée par la Communauté Urbaine du début avril : 70.000 masques lavables ont été livrés sur les 220.000 attendus. Pour la Ville, cela fait 2.600 masques disponibles cette semaine. Ils sont en cours de distribution par des agents municipaux et la Réserve Communale de Sécurité Civile, auprès des Gonfrevillais.es âgés de 60 ans et plus, accompagnés d'un protocole d'utilisation. Le reste de la commande est attendu pour le 23 mai au plus tard (même si l'on nous annonce une possible livraison la semaine prochaine).

**Aucune démarche n'est à effectuer, chaque Gonfrevillais de plus de 12 ans sera équipé gratuitement dès réception de la livraison de notre commande. Les collégiens seront dotés par l'Education Nationale.**

L'école de couture et l'AGLEC ont également confectionné des masques qui viennent abonder le stock municipal. Un grand merci à tous leurs bénévoles !

Une commande supplémentaire de 15.000 masques lavables vient d'être lancée par la Ville afin de nous préparer à renouveler cette opération par la suite si la situation le nécessite.

### **POINT SUR LES ECOLES ET LE COLLEGE**

A partir d'un protocole détaillé et strict arrêté par l'Etat, nos services ont travaillé, en lien avec l'Education Nationale, à la réouverture des écoles maternelles et élémentaires. Les services du Département font de même pour le collège.

**Sauf nouvelle décision du gouvernement aujourd'hui, à partir de mardi 12 mai** les élèves des **grandes sections de maternelle**, ceux des classes de **CP, de CE1 et de CM2** pourront être accueillis en toute sécurité dans leur école, par groupe de 15 élèves maximum (10 élèves pour les classes de maternelle). Sous réserve bien entendu de la présence en nombre suffisant de leurs enseignants. Les services municipaux ont adapté le service de transport scolaire, d'accueil péri scolaire et de restauration aux consignes de sécurité.

Pour les élèves qui ne sont pas concernés par cette première étape, pour les élèves dont les parents souhaitent et peuvent maintenir leur enfant à domicile, et pour les élèves dont le groupe n'a pas classe à l'école, le dispositif scolaire à distance demeure actif sous la responsabilité de l'Education Nationale. La Réserve communale de sécurité civile et les services municipaux sont disponibles pour aider les enseignants à assurer les liens avec cette école à distance, notamment dans la transmission des cours et des devoirs.

**En complément des informations spécifiques à chaque école que les parents vont recevoir de l'Education Nationale, la mairie est à votre écoute à partir du numéro : 02.35.13.18.00**

Normalement, le collège Gustave-Courbet **ouvrira à partir du lundi 18 mai**, pour les classes de 6e et de 5e. Là encore, les précisions seront apportées par les équipes du collège.

Ceci est un début et en fonction de l'évolution de la situation, les autres niveaux peuvent être amenés à reprendre progressivement.

### **OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI POUR LES ENFANTS QUI ONT REPRIS LA CLASSE**

A compter de mercredi, le centre de loisirs permettra aux parents dont les enfants ont repris la classe, d'accueillir leur enfant à la journée (avec restauration adaptée). Ce centre de loisirs ne sera pas organisé dans un lieu unique mais dans l'enceinte de chaque groupe scolaire aux heures habituelles.

### **EQUIPEMENTS ET SERVICES MUNICIPAUX**

Tous les équipements municipaux (stades, gymnases, salles des fêtes, médiathèque...) demeurent fermés jusque, au moins, le début juin. Les usagers qui disposaient d'une réservation de salle qui n'a pu être concrétisée, seront prioritaires dans les réservations sur une durée valable d'un an à compter de la date réservée. Les cérémonies de mariage, parrainage, noces d'anniversaire ne sont pas autorisées sauf en cas d'urgence décidée par le Procureur de la République.

J'ai demandé aux services municipaux de poursuivre les initiatives engagées depuis mars pour vous accompagner, en nous adaptant. Cela vaut bien entendu pour nos résidences autonomes et notre EHPAD afin d'apporter à leurs résidents du bien être et des services particuliers.

Cela vaut aussi pour les services culturels ou pour le service enfance/jeunesse à travers des activités éducatives, culturelles, sportives et ludiques à distance.

Du côté de la Communauté Urbaine, la réouverture de notre déchetterie est effective depuis mardi mais uniquement pour les déchets verts (ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h).

Les services de la Communauté Urbaine travaillent à la réouverture des autres filières de la déchetterie et à la reprise des tournées de collecte des déchets verts.

### **RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE**

Afin d'aider des personnes fragiles et isolées à faire leurs courses, ou encore pour accompagner les associations de solidarité dans leurs distributions de denrées, la Réserve Communale de sécurité civile est en activité. Placée sous la responsabilité de Thierry Rolland, adjoint au maire, elle compte déjà de nombreux bénévoles et élus municipaux.

Si vous souhaitez la rejoindre, et si vous habitez sur la commune, vous pouvez nous contacter au **02.35.13.18.00**. Les anciens réservistes peuvent également se manifester auprès de Messieurs Chicot ou Diallo.

## **Numéros utiles**

Pour les questions médicales : **116 117**

Psychologues à disposition : **08.05.389.922** (numéro vert)

Numéro d'alerte par sms dédié aux victimes de violences familiales : **114**

Centre social AGIES : **02.35.45.44.75**

Assistante sociale du Département : **02.35.47.49.04**

Communauté urbaine (voiries, déchets...) : **02.35.22.25.25**

Pôle Emploi : **39 49**

Cellule de crise pour les entreprises : **02.35.52.22.00**

Permanence de Jean-Paul Lecoq, Député : **02.32.92.59.11**



**NE LUI LAISSONS AUCUNE CHANCE  
NE BAISSONS PAS LA GARDE**

